

Festival des TEMPLIERS

DU 26 AU 28 OCTOBRE 2012
MILLAU - GRANDS CAUSSES

Impérativement accompagné de votre règlement à l'ordre de EVASION-SPORT ainsi que de votre certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course ou votre copie de licence 2012 FFA ou FFT. Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du dossier complet (licence ou certificat valable inclus, ainsi que le règlement). A défaut les dossiers seront retournés pour complément.

FESTIVAL DES TEMPLIERS

68 rue de Malhourtet - 12100 MILLAU - FRANCE

Tél : 0820 20 22 52

NOM :

PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

PAYS :

TEL :

E-MAIL :

ANNEE DE NAISSANCE : SEXE : M F

N° DE LICENCE :

En m'inscrivant, j'autorise l'organisateur et ses partenaires à me contacter. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Retrouvez
toutes les infos sur
www.festivaldestempliers.com

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> L'ENDURANCE TRAIL
(limité à 750) | <input type="checkbox"/> 87€ (102€ après 15/04/12*)
<input type="checkbox"/> Assurance annulation 8€
Total :€ |
| <input type="checkbox"/> LA GRANDE COURSE DES TEMPLIERS
(limité à 2500) | <input type="checkbox"/> 55€ (65€ après 01/03/12*)
<input type="checkbox"/> Assurance annulation 6€
Total :€ |
| <input type="checkbox"/> LE MARATHON DES CAUSSES
(limité à 900) | <input type="checkbox"/> 30€ (40€ après 15/04/12*)
<input type="checkbox"/> Assurance annulation 4€
Total :€ |
| <input type="checkbox"/> LA MONNA LISA (limité à 400) | 18€ |
| <input type="checkbox"/> LA VO2 TRAIL (limité à 900) | 15€ |
| <input type="checkbox"/> LE TRAIL DU VIADUC (limité à 400)
<input type="checkbox"/> Navette Millau-St Beauzély (places limitées) | 15€
5€ |
| <input type="checkbox"/> LA TEMPLIÈRE (limité à 500)
<input type="checkbox"/> Challenge Mère-Fille avec : | 14€ |
| <input type="checkbox"/> LA TEMPLIÈRE RANDO (Sans certificat médical) | 14€ |
| <input type="checkbox"/> LA KD TRAIL
(jeunes nés en 1995 et 1996) | 8€ |
| <input type="checkbox"/> LA JUNIOR TRAIL
(jeunes nés en 1993 et 1994) | 8€ |
| <input type="checkbox"/> LA KINDER'TRAIL
<input type="checkbox"/> 1,5 km (jeunes nés entre 1999 et 2002)
<input type="checkbox"/> 2,8 km (jeunes nés en 1997 et 1998) | 2€ |
| <input type="checkbox"/> Je m'inscris pour le Challenge 5.4.3.2.1
Nom exact du club, entreprise, association (voir infos sur le site internet) : | |

Total global :€

A N N U L A T I O N

Lorsque le coureur aura souscrit à l'assurance annulation, les inscriptions annulées pour raisons médicales (fournir un certificat médical de contre indication de la pratique de la course à pied) :

> **Avant le 27 septembre 2012** (cachet de la poste ou date mail faisant foi) le montant du remboursement sera de 100% de la taxe d'inscription sur la base de la taxe réduite quelle que soit la taxe payée**. 5 euros de frais de dossier seront déduits du montant remboursé.

> **Entre le 28 septembre 2012 et le 28 octobre 2012** (cachet de la poste ou date mail faisant foi) le montant du remboursement sera de 50% du montant de la taxe d'inscription sur la base de la taxe réduite quelle que soit la taxe payée**. 5 euros de frais de dossier seront déduits du montant remboursé.

> **Après le 28 octobre 2012**, aucun remboursement ne sera effectué, quel que soit le motif.

> Aucune annulation ne sera enregistrée par téléphone. Le seul motif d'annulation est la contre indication médicale. Aucune inscription ne sera remboursée en cas d'annulation sur la Templière, Templière Rando VO2 Trail, Trail du Viaduc, Monna Lisa, Junior Trail, KD Trail et Kinder Trail.

** (la taxe réduite est de 87 euros pour l'Endurance Trail, 55 euros pour les Templiers, et 30 euros pour le Marathon des Causses).